

Le Fonds spécial du Nigeria (FSN) : un outil de développement et de solidarité

L'Accord portant création du Fonds spécial du Nigeria (FSN), l'un des fonds spéciaux administrés par la Banque, a été signé par le gouvernement nigérian et la Banque africaine de développement en février 1976. Depuis lors, le Nigeria a apporté des contributions efficaces au développement économique et au progrès social du continent en accordant des aides de développement à des conditions concessionnelles aux pays africains les moins favorisés, par l'intermédiaire des structures de la Banque. A l'approche du terme des 30 ans qui correspondaient à la période de validité du Fonds, le gouvernement nigérian et la Banque africaine de développement ont passé en revue avec succès les opérations d'ensemble du FSN, et ont entériné certains amendements à l'accord initial, le 22 septembre 2003. Les amendements visaient essentiellement à améliorer les procédures opérationnelles du FSN, afin de garantir leur efficacité dans l'appui aux efforts de développement des pays membres régionaux de la BAD.

Jusqu'à l'admission des pays non membres régionaux en décembre 1982, les ressources limitées de la Banque rendaient l'appui financier du FSN encore plus opportun et important. Le capital initial environ de 80 millions de dollars EU, libéré en deux tranches, en juillet 1976 et février 1977, a été en conséquence entièrement engagé à la fin de 1980 et en 1981. Le gouvernement nigérian devait reconstituer le Fonds pour 71 millions de dollars EU. La création du FSN a coïncidé avec l'élection du troisième président de la Banque, Kwame Donkor Fordwor qui, se rendant compte du défi posé par la pénurie de ressources en capital de la Banque, a fait de la mobilisation des ressources le point focal de son mandat, y compris l'admission des pays membres non régionaux et la troisième augmentation du capital de la Banque.

En 2003, la base des ressources du FSN était passée à 558 millions de dollars EU, ce qui témoignait de l'efficacité de la Banque dans la gestion des ressources du Fonds. De 1976 à 2009, le FSN a approuvé un montant cumulé de 650 millions de dollars EU pour quelque 80 projets dans 32 pays membres régionaux. Sur ce montant, 25 millions de dollars EU ont été alloués à des projets multinationaux. À fin décembre 2009, les décaissements cumulés du FSN se montaient à 333 millions de dollars EU, soit plus de 51 % des engagements cumulés. En tout, quelque 60 prêts FSN étaient entièrement décaissés, pour environ 300 millions de dollars EU. Le FSN octroie des prêts portant intérêt au taux de 2 à 4 pour cent, sur une période d'amortissement de 25 ans, avec un délai de grâce de 5 ans.

Après la fin de la durée initiale de vie de 30 ans du FSN, le 25 avril 2006, la Banque et le gouvernement nigérian ont décidé de le proroger pour 10 ans, avec effet au 26 avril 2006. En application des directives opérationnelles du FSN approuvées par le conseil d'administration de la BAD en décembre 2008, le nouveau programme de prêts du FSN a démarré en 2009, coïncidant avec la stratégie globale à moyen terme du Groupe de la Banque. L'un des changements structurels apportés au FSN est la création du Fonds de coopération technique du Nigeria, d'un montant de 25 millions de dollars EU, qui est parmi les sources les plus importantes de subventions au titre des accords bilatéraux de coopération.